



**Correspondances Calvados,  
Manche et Orne**

2 rue des Roquemonts  
14052 CAEN Cedex 4  
Mail: [service14@saferdenormandie.fr](mailto:service14@saferdenormandie.fr)  
Mail: [service50@saferdenormandie.fr](mailto:service50@saferdenormandie.fr)  
Mail: [service61@saferdenormandie.fr](mailto:service61@saferdenormandie.fr)

**Correspondances Eure et Seine-Maritime**

Maison de l'élevage  
421 chemin de la brèteque  
CS50585  
76235 BOIS-GUILLAUME Cedex  
Mail: [service27@saferdenormandie.fr](mailto:service27@saferdenormandie.fr)  
Mail: [service76@saferdenormandie.fr](mailto:service76@saferdenormandie.fr)

**APPEL DE CANDIDATURE**

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 06/09/2021**

Commune	Lieux-dits	Ha a ca			
<b>14 CALVADOS - 02 31 47 23 60</b>					
AURSEULLES	Le nouveau monde	10 34 85	○	□	▲
Parcelles d'herbage formant un îlot d'environ 9ha 14a et parcelle de 1ha 20a en nature d'herbage. Le tout pour 10ha 34a environ.					
VARAVILLE EXT GONNEVILLE EN AUGE	le bas des champs, le pré Huesdon,, les mares	26 82 92	○	■	▲
Un total d'une surface de 26ha 82a 92ca dont 18 ha 70a 52ca libre à la vente ( 9ha 96a 90ca en nature de prairie et 8ha 73a 62 ca en labour) et 8ha 12a 40ca de prairie libre en location. En nature de prairie pour 18ha 09a 30ca et en labour pour 8ha 73a 62ca.					
PERIERS EN AUGE	Le cotentin	12 81 84	○	□	▲
Prairie					
LIVAROT PAYS D'AUGE SECTION FAMILLY	La breche au sciau, champ blanchard	5 52 27	○	□	▲
Un ensemble groupé de parcelles de terre en nature d'herbage.					
LA VESPIERE-FRIARDEL SECTION FRIARDEL	La grande piece du valgrad	6 85 59	○	□	▲
Une parcelle de terre en nature de labour pour 3 ha 59 a 55 ca et une parcelle boisée pour 3 ha 26 a 04 ca					
SOULEUVRE-EN-BOCAGE SECTION MONTCHAUVET	Fieffe du Haut de la Futai	00 48 49	○	□	▲
Parcelle en nature de landes.					
<b>BIEN RURAL</b>					
VALDALLIERE SECTION VASSY	Montfroux	1 13 28	◐	□	▲
Maison d'habitation					
PONT D'OUILLY	Bourg de Saint Marc	10 50 40	◐	□	▲
Parcelle d'herbage de 10ha 50a avec deux petits bâtiments en pierre et trois anciens bâtiments agricoles (abris) tous en mauvais état. Présence de deux pylônes électriques sur la parcelle.					
ISIGNY-SUR-MER SECTION CASTILLY	La Coletterie (castilly)	00 50 41	●	□	▲
Corps de ferme à reprendre.					
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>					
LE PRE D'AUGE	chemin des Vatines, la poterie	32 60 55	◐	□	▲
Un ancien corps de ferme agricole composé d'une maison d'habitation en colombages et couverte d'ardoises, avec au rez-de-chaussée une salle à manger, une petite cuisine, une chaufferie, un salon, un grand débarras et un WC, au 1er étage un couloir desservant 3 chambres, une salle de bain et un grenier perdu, et au 2ème étage un grand grenier, de diverses dépendances, dont une ancienne écurie, un garage, une ancienne grange, un poulailler, deux anciennes grandes fromageries, un hangar en briques et couvert de tôles ondulées, et de diverses parcelles de terre agricole en nature d'herbage					
LIVAROT PAYS D'AUGE SECTION LE MESNIL-GERMAIN ET STE MARGUERITE DES LOGES	lieu aux amis	8 36 30	◐	□	▲
un corps de ferme composé d'une maison d'habitation, d'une ancienne dépendance agricole, d'un vieil hangar autoconstruit, d'une stabulation vaches laitières, d'un hangar à fourrage autoconstruit, l'ensemble loué par un bail rural de 9 ans.					
LIVAROT PAYS D'AUGE SECTION HEURTEVENT	La couture, la bruyere	39 03 56	◐	□	▲
Une exploitation agricole composée d'un ensemble groupé de parcelles de terre en nature d'herbages et d'herbages plantés de pommiers, comportant 2 sites : - le site principal avec une maison d'habitation, une dépendance à usage de garage, une ancienne maison de gardien, un bâtiment d'exploitation avec grenier au-dessus et un hangar. -le site secondaire avec un maison d'habitation et diverses dépendances.					
ISIGNY-SUR-MER SECTION CASTILLY	L'Ancienne Avenue	27 18 18	◐	□	▲
Corps de ferme comprenant une maison d'habitation et bâtiments d'exploitation - Stabulation - Parcelles en herbe.					
<b>50 MANCHE - 02 31 47 23 64</b>					
RONCEY EXTENSION ST DENIS LE GAST	La Goutière	6 68 39	○	□	▲
Zonages : sur RONCEY : Zone NC de la carte communale et sur ST DENIS LE GAST : Zone N de la carte communale					
BEAUCHAMPS	Le Clos des Vallées	0 69 75	○	□	▲
<b>61 ORNE - 02 31 47 23 67</b>					
SAINTE-GAUBURGE-SAINTE-COLOMBE	Le Hartel	1 07 80	○	□	▲
SAINT-PIERRE-DES-LOGES - EXTENSION : BEAUFAL	Pierre levée ; Le Parc Guebert	5 27 20	○	□	▲
SAINT-HILAIRE-SUR-RISLE	Les Bergeries	2 23 20	○	□	▲
BELLAVILLIERS	Boeufs	41 30 92	◐	□	▲
CETON	La Chevallerie	51 67 52	○	□	▲
CIRAL - EXTENSION LIGNIERES ORGERES (53)	Les Noes	8 26 14	○	□	▲
LA LANDE-DE-GOULT	Les Grandes Triqueres	9 04 20	○	□	▲
<b>27 EURE - 02 35 59 66 97</b>					
PITRES	"La Vallée Galantine"	11 12 83	◐	□	▲
Sous réserve d'arpentage - Avec 2 bâtiments industriels et autres bâtiments.					
PACY SUR EURE - LE PLESSIS HEBERT	"Ruvigny" "La Plante" "La Hameline" "La Couture"	20 28 66	○	□	▲
MESNIL EN OUCHE	"Les Pelengeres"	0 52 50	◐	□	▲
Avec un bâtiment d'exploitation.					
HEUDREVILLE SUR EURE	"Les Heudrons"	1 39 30	○	□	▲
MARBOIS	"La Blotière" "De l'Eglise - Les Essarts"	0 73 91	◐	□	▲
Corps de ferme composé d'une maison d'habitation et de bâtiments agricoles.					

NOGENT LE SEC	"La Mare Sangsue"	4 73 31			
<b>76 SEINE-MARITIME – 02 35 59 66 93</b>					
CAUVILLE SUR MER	"Plaine du Petit Bois"	0 98 00			
Sous réserve d'arpentage - Parcelle certifiée en Agriculture Biologique.					
LA FERTE SAINT SAMSON	"Route de Forges" "Du Bosc Aubin"	10 23 84			
Biens occupés à rétrocéder en placement sous réserve d'arpentage.					